

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 25 juin 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL
- Procuration(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Marcel BAUER ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marc SENE ayant donné pouvoir à Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO
- Excusé(s) : Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Absent(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Cécile DELATTRE
- Rapporteur : Monsieur André ERBS

N° CD/2018/017 - 655 - Contrats Départementaux
Contrat Départemental - Territoire de l'Eurométropole de STRASBOURG
Fonds d'attractivité et de Développement
Projet Educatif Partagé et Solidaire du secteur de recrutement des Collèges Galilée et Maxime Alexandre de LINGOLSHEIM

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action de l'Eurométropole, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet partenarial de développement et d'attractivité « Projet Educatif Partagé et Solidaire du secteur de recrutement des collèges Galilée et Maxime Alexandre de Lingolsheim » ;
- dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet, notamment en matière de portage du Projet Educatif Partagé et Solidaire et de la coordination de tous les projets qui le composent ;
- décide d'attribuer une subvention de 1 404 900 € à la Commune de Lingolsheim, pour la démolition et la reconstruction du Gymnase Maxime Alexandre au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité ;
- approuve les termes du projet de convention de partenariat pour le projet de développement et d'attractivité « Projet Educatif Partagé et Solidaire du secteur de recrutement des collèges Galilée et Maxime Alexandre de Lingolsheim » ;

- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre la Commune de Lingolsheim et le Département du Bas-Rhin, destinée à permettre le versement de la subvention ;
- approuve les termes du projet de convention d'utilisation des installations sportives à conclure entre la Commune de Lingolsheim, le Département du Bas-Rhin et le collège Maxime Alexandre, destinée à préciser les modalités de mise à disposition du gymnase Maxime Alexandre aux collégiens ;
- autorise son président à signer les trois conventions précitées, jointes en annexes à la présente délibération.

Non participation au vote : Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180625-lmc1118784-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 28/06/18